

Examens Session 2 2020-2021

Pour toute demande concernant les examens, merci de contacter l'équipe via cette adresse :
dsp.examens@liste.parisnanterre.fr

▶ EXAMENS PIX- SESSION 2

Les examens PIX de session 2 se dérouleront sur la plateforme des examens de l'UFR SEGMI:
examens-segmi.parisnanterre.fr/

Nous invitons à vérifier votre bon rattachement aux espaces concernés avant les épreuves qui concernent.

▶ ORGANISATION DES EXAMENS TERMINAUX ET PARTIELS-SESSION 2

Cher(e) étudiante, Chers étudiants,

Consultez [ICI](#) les calendriers des examens.

Pour les examens ayant lieu en ligne, nous vous invitons à vous connecter au moins 72 heures ouvrées afin de vérifier votre bon rattachement à l'épreuve prévue dans votre IP.

En cas d'examen en distanciel, nous vous demandons pendant la période des examens en distanciel:

1° De vous connecter au moins 15 minutes avant le début de votre examen

2° De renseigner systématiquement votre numéro étudiant/CM de rattachement/ Diplôme/ Enseignement et votre statut (ajac, étudiant en échange international, étudiant avec aménagement tiers-temps), dans votre copie et dans son intitulé (nom du fichier déposé). Les sujets sont aménagés pour les étudiants bénéficiant d'un temps supplémentaire.

3° D'utiliser des formats word ou pdf pour vos copies.

4° De penser, à enregistrer votre copie sur votre disque dur. Veuillez surtout le délai de téléversement de votre copie, aussi, nous vous conseillons fortement de procéder au dépôt de celle-ci au moins 5 minutes avant la fin de l'examen.

▶ COMPREHENSION DES RELEVES DE NOTES ET PASSAGE EN SESSION 2

Le conseil d'examen ont délibéré sur vos résultats de 1ere session de cette année universitaire :

1° Si vous êtes déclaré admis aux UE (Unités d'Enseignement) aux semestres et à l'année : vous n'avez aucune matière à repasser en 2^{nde} session : vous passez à l'année supérieure

2° Si vous êtes admis par compensation : vous n'avez aucune matière à passer en 2^{nde} session

3° Si vous êtes ajourné ou défaillant à l'année, vous devez repasser en 2^{nde} session toutes les UE pour lesquelles vous n'avez pas été admis ou les UE qui n'ont pas été compensées : vous devez alors repasser les UE dont les notes sont inférieures à 10/20

devez passer ces épreuves en 2nde session, seule la note obtenue en seconde session sera prise en compte pour votre résultat global de l'année

▶ INFORMATION MFE1

L'épreuve de MFE1 se déroulera le 15 juin 2021 après-midi. Vous aurez la possibilité de composer entre 16h00. Il s'agira d'un QCM de 45 minutes. Les étudiants bénéficiant d'un ajout de temps (handicapés) auront 15 minutes supplémentaires pour composer. Afin de parer aux éventuels aléas et délais de connexion, nous vous invitons à prévoir 15 minutes supplémentaires dans le créneau imparti, et d'éviter de se connecter trop tardivement.

L'épreuve aura lieu sur la plateforme du Sufom : <https://examens-sufom.parisnanterre.fr/>

▶ EXAMENS MASTER 2

En cas de demande concernant les examens, merci de contacter l'équipe via cette adresse : examens@liste.parisnanterre.fr

Nous vous invitons à consulter régulièrement les listings des jurys d'oraux disponibles [ici](#).

▶ REGLEMENTATION DES EXAMENS

Charte des examens

Le règlement des examens est encadré par la charte des examens votée à la CFVU et au CA de l'université. Il s'applique à l'ensemble des étudiants de l'université.

Modalité de contrôle des connaissances et des compétences (M3C)

Consultez [ici](#) les M3C communes à toutes les formations. Des modalités spécifiques aux master de DSP à venir.

▶ ORGANISATION DES EXAMENS

Jurys et délibérations

relé aux étudiants que le jury est souverain et qu'aucune note, hormis dans le cas d'erreur, ne peut être modifiée.

otre jury de délibération :

Publication des résultats

Les résultats seront consultables sur l'ENT à l'adresse suivante : <https://ent.parisnanterre.fr>
Pour comprendre votre relevé, consultez le document [Savoir lire son relevé de notes](#).

- **Les erreurs matérielles**

En cas d'erreur matérielle (défaillance injustifiée, absence de résultat), l'étudiant doit envoyer par mail au secrétariat pédagogique de la formation concernée le [formulaire d'erreur matérielle](#) dans un **déla****i de 8 jours maximum après la publication des résultats**. Attention! un certain nombre de copies sont restées dans l'enceinte de l'Université et ne sont pas consultables pour le moment.

- **Les relevés de notes**

Les relevés de notes sont disponibles quelques jours après la tenue du jury de délibérations. En attendant, et vu les circonstances, nous ne sommes pas en mesure de certifier les relevés de notes.

- **Les attestations de réussite et les diplômes**

La demande d'une attestation de réussite ou d'un diplôme s'effectue uniquement auprès du service des diplômes. Pour plus de renseignements ou pour télécharger le formulaire, cliquez [ici](#).



Possibilité de réserver un créneau pour travailler en salle informatique dans le bâtiment Jean Rouch au 4e étage (DD)

étudiant.es n'ayant pas les moyens de travailler sur un ordinateur dans des conditions acceptables sur domicile. Les créneaux sont ouverts de 8h à 17h et sont surveillés par un moniteur. 3 créneaux sont proposées, 8h-11h, 11h-14h, 14h-17h. Pour chaque créneau, il y a 50 postes de travail. Le public peut réserver 2 créneaux de 3 heures, maximum, par semaine. L'accès à ces salles est réservé aux étudiants de l'université ayant fait une réservation.

ervations se font via l'application rendez-vous <https://rdv-apt.parisnanterre.fr> - Attention : les postes sont réservés 12h à l'avance - ce service sera fermé du 19/12/2020 au 3/01/2021

▶ Plateforme Examen DSP

[FORME EXAMENS DSP](#)

▶ Informations Diverses

Centrale ferme le mercredi 23 décembre (à 17h) et réouvre le lundi 4 janvier (à

Campagne de recensement des besoins informatiques des étudiant.e.s a été
par la DRI, **les étudiant.e.s éligibles seront invités PAR MAIL à venir retirer**
matériel informatique au RDC du bâtiment DELBO (BSL) le 14 décembre entre
.
ant.s sont invités à vérifier leurs mails @parisnanterre.fr.

<https://ufr-dsp.parisnanterre.fr/examens-session-2-2020-2021-964305.kjsp?RH=1463655719814>